pas été précédés de travaux préparatoires. La plupart des écoles n'ont envoyé que leur travail de huit ou quinze jours.

"Les hommes spéciaux qui voudront comparer les divers systèmes représentés à Paris, ne manqueront pas de tenir compte de ces conditions particulières dans lesquelles s'est fait l'exposition scolaire de la province de Québec."

Ainsi, grâce à la bonne volonté des autorités qui ont créé le Dépôt de Livres et permis ensuite une première exposition scolaire provinciale, nous avons pu, en deux mois, compléter une organisation qui nous a valu à Paris la plus belle des récompenses, d'autant plus belle qu'elle nous est décernée principalement pour les "travaux d'élèves," recueillis dans le *cahier unique* nouvellement adopté dans nos écoles.

Le Surintendant pourrait s'enorgueillir de ce succès ; il préfère s'en autoriser pour réclamer quelque bienveillance de la part de la législature et du pays lorsqu'il prêchera de nouvelle réformes.

Le Canada à Paris

Le journal l'*Education*, publié à Paris, contient un article intitulé *Le Canada à l'Exposition*, dont nous aimons à reproduire les passages suivants :

Puisque l'Angleterre nous fournit une si maigre exposition pédagogique, passons au Canada, où nous trouverons amplement à satisfaire notre curiosité, et qui, dans cette occasion, donne un exemple honorable à sa métropole. Il y a de plus ici pour nous un double intérêt : tant de souvenirs nous rattachent en effet à cette vieille colonie française qui nous resta si longtemps attachée par tant de liens intimes et par un patriotisme ardent. Le Canada, chacun le sait, a gardé de son passé notre religion, notre langue, une partie de nos institutions et jusqu'à nos mœurs caractéristiques.....

Un fait important à noter, c'est que les écoliers canadiens n'ont qu'un cahier unique pour tous leurs devoirs. Ceux que nous avons eus sous les yeux sont simplement les tâches que les élèves auraient eues à remplir jour par jour, heure par heure, en temps ordinaire et sans avoir à se préoccuper d'une exposition quelconque. Ces devoirs ont été rédigés cinq ou six semaines seulement avant d'être expédiés à Paris. "Nous trouvons à ce système, nous a dit M. Archambault, le très-distingué commissaire canadien, un double avantage : celui de mettre parents, maîtres et inspecteurs, à même de constater facilement et réellement la force ou la faiblesse d'une classe, et celui de débarrasser tout le monde d'une masse de cahiers inutiles."

Les devoirs d'élèves envoyés par des établissements protestants et catholiques sont généralement soignés, mais souvent empreints d'une naïveté qu'on ne retrouve guère dans les devoirs d'écoliers américains publiés naguère par M. Buisson. Chez les jeunes filles, on rencontre assez communément je ne sais quel vague sentiment de rêverie ou de mélancolie qui étonne et qui parfois manque de simplicité. En revanche tous ces devoirs d'élèves, quel que soit le sexe de leurs auteurs, ont un grand cachet de vérité et d'honnêteté. Les devoirs soit anglais soit français, en nombre à peu près égal, sont scrupuleusement marqués à l'encre rouge lorsque l'écolier a fait des fautes, et à chaque page se révèle la preuve que le maître a laissé ses élèves suivre leur propre inspiration.

En passant aux autres devoirs nous avons remarqué que l'histoire générale est assez sérieusement cultivée dans les écoles du Canada. Celle de la colonie y occupe naturellement la première place ; mais il est facile de s'apercevoir que les directeurs et directrices d'écoles appartenant à la population d'origine française, tiennent beaucoup à ce que leurs élèves connaissent les grands hommes et les grands événements de la vieille mère patrie. Il en est autrement, c'est tout simple, dans les provinces de formation récente, comme le Nouveau Brunswick, où le fond de la population est britannique.

A côté des devoirs historiques viennent s'en placer d'autres dont la plupart consistent en lettres de natures différentes, mais se rapportant en général aux incidents de la vie réelle. Ces petites compositions ont un caractère pratique qui plaît d'autant plus qu'il se rapporte mieux à la vie de ceux qui les font.....

La géographie élémentaire paraît être cultivée avec soin dans les écoles du Canada. A mon sens, les cartes muettes destinées à l'enseignement ont un grand avantage sur celles de l'Angleterre : elles sont moins remplies de détails, et par conséquent permettent à l'enfant de saisir d'un coup d'œil ce que lui montre son maître. J'ai remarqué particulièrement ce qu'on pourrait appeler un pluvio-sphère, ou une carte représentant les régions du monde où les pluies sont ou perpétuelles ou variables. Tout le monde sait que dans la zône équatoriale il existe toujours une ceinture de nuages qui laissent tomber chaque jour une certaine quantité de pluie sur les contrées qu'ils surplombent, tempérant ainsi les ardeurs d'un soleil tropical. La carte canadienne indique avec une clarté merveilleuse ces différences de température et de pluie et grave ce fait géographique d'une façon indélébile dans la mémoire des élèves. Ce sont de petits détails sans doute, mais l'enseignement ne se compose-t-il pas de petits détails ? En tous cas il est bon de les noter et peut-être de les imiter.

Quant aux travaux cartographiques des écoliers, il y en a un certain nombre qui ne sont pas assurément des chefs-d'œuvre, comme j'en ai vu dans d'autres expositions scolaires, mais ils ont à peu près tous le mérite de l'exactitude. De fait, ce que nous devons demander aux enfants de nos écoles primaires, c'est de pouvoir faire presque à main levée la carte de leur commune, de leur arrondissement, etc. ; ils n'ont donc besoin la plupart du temps que de faire un croquis cartographique, et c'est précisément ce que nous présentent ces essais des jeunes Canadiens. Nous avons donc sous les yeux, tantôt des cartes de toute la colonie, ou plus souvent des croquis de la province d'Ontario, de Québec ou du Nouveau Brunswick, etc.....

Les écoles normales occupent naturellement une place fort importante dans le régime scolaire du Canada : elles sont au nombre de trois pour la province de Québec, de deux pour la province d'Ontario et d'une création assez récente, mais le gouvernement et les citoyens ont rivalisé d'efforts pour les mettre au niveau de ce qu'exige la pédagogie moderne. La direction de ces établissements est confiée à des prêtres chez les catholiques ; à des pasteurs ou à des laïques, chez les protestants ; mais rien n'est épargné de part et d'autre pour y former des instituteurs instruits et exemplaires dans leur conduite morale. A chacune de ces écoles normales sont attachées des écoles annexes comme cela se pratique aux Etats-Unis et en Europe. Le cours d'études réglementaires est de trois années, qui peuvent se prolonger d'une année si c'est nécessaire, et si j'en juge par le programme officiel et par les travaux des élèves qui figurent à l'exposition, ces établissements peuvent déjà rivaliser avec les meilleures institutions de ce genre qui fonctionnent dans notre vieux continent.